

## INVITATION

### Groupement Hospitalier de Territoire Nord-Essonne

#### Comité Territorial des Elus Locaux

Lundi 11 juin 2018 à 17h00

*Bures Sur Yvette – Château du grand Mesnil (Cf. plan ci-joint)*

Madame, Monsieur,

Conformément aux dispositions de la Loi de modernisation du système de santé, les Centres Hospitaliers de Juvisy Sur Orge, de Longjumeau et d'Orsay se sont constitués en un Groupement Hospitalier de Territoire au 1<sup>er</sup> juillet 2016.

Plusieurs établissements et structures participent à la mise en œuvre de ce GHT en tant que membres associés, afin de favoriser des parcours patients coordonnés et une offre de qualité : les Hôpitaux universitaires Paris sud (Kerlin-Bicêtre, Paul Brousse, Antoine Béclère), le CH Sainte-Anne, l'association NEPALE (réseau de santé tri-thématique), la fondation Santé Service (HAD), le SEGA (Service Public Essonnien du Grand Age) ainsi que les EHPAD de Palaiseau et de la Martinière.

La Loi prévoit que les élus des collectivités territoriales représentées aux conseils de surveillance et que les maires des communes sièges des établissements parties au GHT, soient périodiquement réunis au sein d'un **Comité Territorial des Elus Locaux** en tant que membres de droit.

Après avoir mis en œuvre deux fusions consécutives, le groupe hospitalier Nord-Essonne, entité juridique unique, est à présent engagé dans un projet de recomposition de l'offre de soin publique du territoire.

Ce projet qui vise à créer sur le plateau de Saclay un établissement médecine-chirurgie-obstétrique d'un potentiel de 416 lits et places a été co-construit avec l'ARS Ile-de-France. Le nouvel hôpital s'appuiera sur un réseau innovant de centres de consultations et des soins urgents, pensés comme de véritables hôpitaux ambulatoires et déployés sur les communes de Longjumeau, Juvisy et Sainte-Geneviève-des Bois, ainsi que sur un pôle centralisé de soins de suites et de réadaptation qui sera localisé à Orsay.

La validation définitive du projet est attendue en date du 30 mai 2018 par le Ministère de la Santé, et permettra le démarrage d'une phase de concertation locale.

Avant d'entamer cette démarche, il nous a paru pertinent de proposer que la prochaine séance du comité territorial des élus locaux du GHT Nord-Essonne soit élargie en cette occasion à l'ensemble des Maires des communes de plus de 5000 habitants ainsi qu'aux parlementaires et conseillers départementaux du Nord Essonne.

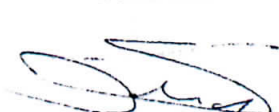
Espérant pouvoir compter sur votre présence nombreuse le 11 juin, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de notre considération distinguée.

**Sandrine GELOT**



Présidente du Conseil de surveillance et  
du Comité Territorial des Elus Locaux

**David ROS**



Vice-Président du Conseil de surveillance et  
du Comité Territorial des Elus Locaux

Confirmation de participation souhaitée auprès de la Direction générale du GHNE avant le 25 mai  
PAR MAIL [direction@gh-nord-essonne.fr](mailto:direction@gh-nord-essonne.fr) ou PAR TELEPHONE 01 64 54 30 68 / 30 51